



ADDENDA N° 2

Date : 8 juin 2015

Projet: Panneau d'incendie complexe de London – Phase 2

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

1. Voir le plan des travaux sur les alarmes-incendie du schéma E002. En ce qui concerne la surveillance des génératrices, l'énoncé suivant doit être inclus.

AJOUTER :

« Fournir des modules adressables et les brancher au panneau de contrôle des génératrices afin d'assurer la surveillance des génératrices des édifices 14 et 16. »

2. Voir le schéma E104. En ce qui concerne les méthodes d'installation dans la maison de ferme (édifice 11), l'énoncé suivant doit être inclus.

AJOUTER :

« Fournir un circuit et des compartiments Wiremold montés en surface pour acheminer les fils et installer les dispositifs du système d'alarme-incendie dans la maison de ferme (édifice 11). »

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.